

DELIBERATION DD2022_101

| Nombre de membres du conseil | |
|---------------------------------|----|
| en exercice | 83 |
| Présents | 64 |
| Votants | 78 |
| Pouvoirs | 14 |

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 23 septembre 2022

LE 29 septembre 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

VENTE DU BÂTIMENT DE LA PÉPINIÈRE CAP@CITÉS À L'INSTITUT DU GOÛT DU PÉRIGORD - IMASENS - COULOUNIEIX CHAMIERES - ZAE CRE@VALLÉE NORD - 1 000 000 € HT

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, M. PERIER

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. COLBAC, M. LARENAUDIE, M. REYNET, Mme LANDON

POUVOIR(S) :

M. CIPIERRE donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme LABAILS donne pouvoir à M. LAVITOLA
M. TALLET donne pouvoir à M. MARTY
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. JAUBERTIE
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. PERPEROT donne pouvoir à M. MARSAC
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADIS
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. FOUCHIER
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. DUCENE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. BIDAUD
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme FAVARD
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme COURAULT
Mme MOULHARAT donne pouvoir à M. SERRE

VENTE DU BÂTIMENT DE LA PÉPINIÈRE CAP@CITÉS À L'INSTITUT DU GOÛT DU PÉRIGORD - IMASENS - COULOUNIEUX CHAMIER - ZAE CRE@VALLÉE NORD - 1

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le Grand Périgueux est propriétaire du bâtiment de la pépinière d'entreprises Cap@cités située sur le parc d'activités économiques Cré@vallée nord sur la commune de Coulounieix Chamiers. Elle est dédiée aux jeunes entreprises en phase de création ou de moins de trois ans d'activités. Le Grand Périgueux en assure la gestion et l'animation depuis son ouverture en 2009.

Qu'en 14 ans, la pépinière d'entreprises a accueillie et accompagné 32 projets, 28 entreprises ont été créées, 17 sont toujours en activité, 14 sont installées sur Le Grand Périgueux et représentent actuellement 50 emplois sur le territoire.

Qu'à ce jour 5 entreprises sont hébergées à Cap@cités et 1 en domiciliation. Essentiellement tournée vers les activités tertiaires, la pépinière Cap@cités héberge également depuis 2009 l'Institut du Goût du Périgord - IMASENS, créé fin 2006, dont l'activité ne cesse de progresser avec des besoins en surface toujours croissants. Aujourd'hui, il occupe en location l'ensemble de l'étage et une partie du rez-de-chaussée.

Visuel du bâtiment de Cap@cités



Considérant que pour répondre aux besoins de croissance de l'Institut du Goût du Périgord - IMASENS, le Grand Périgueux souhaite proposer à la vente la totalité du bâtiment d'une surface totale utile de 1043 m² répartis sur deux niveaux :



PLAN
 REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN ETAGE

Que la surface foncière proposée à la vente est d'environ 4 200 m². Elle est située sur les parcelles AW 551p, 555p, 823p, 730p, 828p. La surface cessible exacte sera régularisée lors du bornage définitif des parcelles.

Considérant que le service des Domaines a rendu un avis le 18/08/2022 qui présente un prix de 1 150 000 €, assorti d'une marge d'appréciation de 10 %.

Plan emprise foncière



Qu'ainsi, il est proposé de vendre à l'Institut du Goût du Périgord – IMASENS la totalité du bâtiment de la pépinière d'une surface de 1043 m² sur une emprise foncière d'environ 4200 m², incluant le parking, au prix de 1 000 000 € HT.

Que l'Institut du Goût du Périgord s'engage à proposer aux actuels locataires de conserver leurs bureaux en s'alignant sur les tarifs Hôtel d'entreprises de Cap@cités soit 125 € HT / m² / an.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de vendre la totalité du bâtiment de la pépinière d'entreprises Cap@cités d'une surface de 1043 m² et son parking attenant à l'Institut du Goût du Périgord pour le prix de 1 000 000 € HT.
- Désigne Me COPPENS pour rédiger l'acte.
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents liés à la vente.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|---|--------------------------------|
| Délibération publiée le 19/10/2022 | Pour extrait conforme |
| Délibération certifiée exécutoire à compter du 19/10/2022 | Périgueux, le 19/10/2022 |
| | Le Président, Jacques AUZOU |